

Bordeaux, le 16 octobre 2020

AVIS DE L'ARS CONCERNANT LA SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DANS LE DEPARTEMENT DE LA VIENNE

Le décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclare l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire de la République.

Dans ce cadre, l'ARS émet un avis à destination du Préfet de département, caractérisant la situation sanitaire, afin d'appuyer les décisions que ce dernier est amené à prendre en vue de contenir la circulation virale.

A ce jour, sur la base des données consolidées au 15 octobre 2020, la situation épidémiologique de la région Nouvelle-Aquitaine se traduit par :

- un niveau d'incidence élevé en population générale, qui continue à augmenter régulièrement : 93,5 cas pour 100 000 habitants, avec de fortes disparités territoriales (38,9 en Charente-Maritime à 150,5 en Haute-Vienne) ;
- un taux d'incidence pour les personnes âgées de 65 ans et plus également en augmentation, pour s'établir à 49,9 cas pour 100 000 habitants ;
- un nombre de patients hospitalisés pour COVID ressortant à 463 personnes, dont 62 en réanimation.

En ce qui concerne l'analyse de la situation épidémiologique de la COVID 19 par Santé Publique France dans le département de la Vienne au 15 octobre 2020, elle témoigne également d'une circulation virale élevée du SARS COV2, se traduisant par une dégradation globale des indicateurs sanitaires et imposant une vigilance particulière :

- Le **taux d'incidence général** du département, considéré comme élevé à partir de 50 cas pour 100 000 habitants, s'établit à **58,3 cas pour 100 000 habitants**, soit une augmentation de 21,5 points depuis la semaine 40 ;
- Le taux d'incidence départemental chez les personnes âgées de **plus de 65 ans** s'élève à **45,9 pour 100 000 habitants** ;
- Le **taux de positivité** reste élevé à 6%, et se situe ainsi au-dessus du seuil de vigilance pour le département ;
- Le **nombre de patients positifs** est en constante augmentation : 255 personnes testées positives du 5 au 11 octobre 2020 ;

- A ce jour, avec 8 nouvelles hospitalisations et 1 nouvelle admission en réanimation en semaine 41, il n'y a pas de tensions hospitalières sur le département ;
- Les **clusters** demeurent nombreux : au 16 octobre 2020, 12 clusters sont en cours d'investigation pour le département, dont 1 se situe en EHPAD (3 personnes touchées).

La situation épidémiologique défavorable du département justifie que des mesures soient prises en vue de contenir la circulation du virus et freiner de nouvelles contaminations.

Le Directeur Général
de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

La Directrice générale adjointe
de l'Agence régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Ariana JUNQUA